

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 06 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le six avril, à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont assemblés à la Mairie de NANTEUIL, sous la présidence de M. CLOCHARD, Maire.

Présents : Mmes AUZANNET, BERNARD C.,ALBÉRIC, BERNARD V.,BRIAND, DRILLAUD GAUVIN,FESTINO,GÉRODOLLE
Mrs CLOCHARD, BILLEROT,BORDAGE, AUGER,SAINTON, SAUVAGE

Excusés : Mme BROUSSARD, Mrs BRETEAU, CAILLET, MEUNIER et PARTHENAY

Pouvoirs : Mme BROUSSARD à Mme GÉRODOLLE
Mr CAILLET à Mme FESTINO

Secrétaire de Séance : Mme DRILLAUD GAUVIN.

Date de convocation et d'affichage : 31/03/2016

Le Maire demande que le point 6 « Fixation droit de place » soit sorti de l'ordre du jour et transféré en questions diverses. Certains conseillers municipaux ont demandé la raison de ce changement. Le Maire informe que c'est son souhait personnel.

Il donne ensuite lecture du précédent procès-verbal.

1 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 MARS 2016

Mr BILLEROT souhaite revenir sur le point « intervention du menuisier au bar restaurant » : contrairement à ce qui est noté, la clé a été perdue par les nouveaux gérants et non pas par l'ancienne gérante.

Il souhaite également apporter des précisions sur le point « aménagement du nouveau bâtiment scolaire » : il ne reste pas de patères non posées. Mmes AUZANNET et ALBÉRIC confirment le contraire. A vérifier et aménagement à revoir en commission.

Arrivée de Mr BORDAGE

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté

2- DÉFENSE INCENDIE MOULIN NEUF : SUIVI DOSSIER SI AVANCÉE

Aucune avancée depuis la dernière réunion

Arrivée de Mr SAINTON

3- VOTE DES TAXES COMMUNALES 2016

Avant discussion, le Maire signale qu'il a fait réaliser des simulations. Certains conseillers rappellent que lors de la précédente réunion, il avait été décidé de maintenir les taux de l'année passée.

Il propose de discuter du budget primitif 2016 avant de prendre une décision.

Arrivée de Mr AUGER

Après étude des propositions budgétaires en fonctionnement et en investissement, décision est prise de ne pas augmenter les taux

Délibération adressée en préfecture

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal des différentes bases d'imposition prévisionnelles fournies par les services des Impôts afin de fixer les taux d'imposition des différentes taxes directes locales pour 2016 ainsi que le rappel des taux de référence communaux de 2015.

Il fait ensuite rappel qu'une liste de travaux à réaliser est en attente de financement faute de moyens suffisants et qu'il serait opportun de revoir les taux d'imposition à la hausse pour 2016.

Après délibération, le Conseil Municipal

- **DÉCIDE** de maintenir les taux 2015 à savoir :
 - Taxe d'habitation : **15,89 %**
 - Taxe foncière prop bâties : **12,34 %**
 - Taxe foncière prop non bâties : **45,39 %**

4- SUBVENTIONS 2016

Une réunion ad hoc a eu lieu le mercredi 30 mars 2016. Mme BRIAND est le rapporteur de cette commission (10 membres) et en présente les travaux.

Elle précise également que « La conjoncture actuelle ne nous permettant plus de largesse, nous avons souhaité privilégier les associations nanteuillaises sans pour autant léser les associations extérieures. Dans un souci d'équité, nous avons tenu compte du nombre d'adhérents, de la trésorerie ainsi que du nombre de manifestations. Pour les associations nanteuillaises qui fournissent une demande de subvention ainsi qu'un bilan comptable, nous attribuons une somme de base de 150 €. Pour les associations extérieures accueillant du public nanteuillais, faisant une demande de subvention accompagnée d'un bilan comptable, nous attribuons la somme de base de 100 €. Pour les associations d'utilité publique nous préconisons de se limiter à une ou deux d'entre elles et de changer chaque année. Les demandes de subventions exceptionnelles ont été étudiées avec bienveillance tout en restant raisonnable sur les budgets à attribuer. Deux associations nanteuillaises n'ont pas fourni leur bilan et leur demande de subvention. Nous espérons obtenir le tout pour le prochain conseil municipal afin de finaliser le travail entrepris »

Délibération adressée en préfecture

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe pour l'année 2016 les subventions ci-après :

ASSOCIATIONS	BUDGET 2016	ASSOCIATIONS	BUDGET 2016
Ecole de Musique de st maixent	100	Club Astro Pégase	150
Les Amis de l'hôpital	100	Akro Music/Akro D'Scène	150
Comité USEP	420	Assoc LIFETON	
Rout'avec toit	100	. Festival sur Mesure	700 (*)
CLIC	100	Ligue Contre cancer	50
Assoc conciliateurs de justice	100	Nanteuil Animations	150
Lycée Val Sèvre festi'music	100	FC Ste Eanne	100
FSE Collège denfert rochereau	100		
Hand ball st maixentais	100	Reste à attribuer	1530,00
Comité des Foires	100 (*)		
Société chasse ACCA	150	Total : 65745	12.000.00
Cyclo Club Nanteuillais	150		
. subvention exceptionnelle	600		
CPE	420	(*) subventions déjà versées par	
. subvention exceptionnelle	1000 (*)	Délibérations particulières	
Loisirs Nanteuil Activités	150		
. subvention exceptionnelle	500		
Coopérative maternelle école	878		
Coopérative primaire école	2922		
3 ^{ème} age	150		
VTT Passion	150		
Ecole de VTT	380		
. subvention exceptionnelle	250		
Les Fines Aiguilles	150		

(Lors de la finalisation du compte rendu, Mme DRILLAUD GAUVIN s'étonne de l'attribution d'un montant au FC Ste Eanne : cette somme avait été proposée mais devait être actée lors d'une prochaine réunion après réception des bilans, selon les modalités définies lors de la réunion de la commission)

5- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 (bar, lotissement, commune)

COMMUNE

Le Maire donne connaissance des propositions 2016 en fonctionnement. Plusieurs réajustements ont été effectués au chapitre 011 « charges à caractère général » - carburants, fournitures d'entretien et assurance et au chapitre 65 « autres charges de gestion courante ».- subventions (cf délibération ci-dessus). Les crédits ainsi diminués sont transférés en investissement via le 023/021.

Le budget primitif de la Commune s'équilibre en fonctionnement à 1 170 859,45 € compte tenu d'un virement total vers l'investissement de 97 134,45 €.

Une commission sera constituée pour la mise en concurrence des produits d'entretien. Une prochaine réunion pourra aborder le sujet des indemnités des élus (demande de Mme ALBÉRIC pour une éventuelle baisse).

Il présente ensuite sa proposition de budget en investissement

Un vote à bulletin secret a eu lieu au sujet du remboursement de l'avance de trésorerie grâce à la récupération de la TVA via le FCTVA : sur 16 voix 13 pour et 3 contre. Une délibération validant cette décision sera à prendre lors de la prochaine réunion.

En investissement, compte tenu des recettes prévisionnelles à recouvrer et des dépenses obligatoires auxquelles s'ajoutent les crédits votés avant budget, les crédits engagés dans le

marché du bâtiment périscolaire, des crédits engagés pour les travaux en régie et le remboursement de l'avance de trésorerie, le reste disponible pour les travaux est de 39 489,99 €.

Ainsi sont inscrits en travaux et acquisitions nouveaux : En acquisition de matériel : achat de 3 ordinateurs portables pour l'école, d'un échafaudage pour les services techniques, d'un défibrillateur extérieur pour la MTL, de 8 panneaux d'affichage réglementaires pour les différents villages. En travaux de voirie : crédits pour aménagement de la rue de la Plaine en prévision de la vente de parcelles. En travaux divers : mise aux normes de l'éclairage public à la Croisanière. En travaux de bâtiment, aménagement du local 13 rue de l'Ancienne Mairie (travaux en régie), changement de l'éclairage du bar et des blocs sécurité à la MTL.

Restent à réaliser avec des crédits 2015 non utilisés : bâtiment périscolaire, travaux finition de voirie aux Alisiers, signalétiques diverses..

A noter, qu'une somme de 19 057,39 € est votée en dépenses imprévues et fera l'objet d'une imputation ultérieure vraisemblablement lors du vote d'un budget supplémentaire.

LOCATION DU CAFE RESTAURANT 2016

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 8 346,09 €. Le budget investissement s'équilibre à 8 741,49 €.

LOTISSEMENT LES ALISIERS 2016

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 58 339,52 € avec un transfert de l'excédent cumulé des ventes des 10 lots au budget principal dès vente totale. Le budget investissement s'équilibre à 74 060,84 € (comptabilité de stocks) Il reste actuellement 2 lots non vendus

6- FIXATION DROIT DE PLACE (Occupation du domaine public)

Sujet abordé en questions diverses comme demandé par le Maire.

7- DÉCISION CESSION CHEMIN RURAL LES GROISARDIERES

Le Maire rappelle le dossier qui a déjà été abordé lors de la dernière réunion. En fonction de la décision, une procédure relative à une enquête publique devra être mise en place.

Mr BILLEROT fait savoir qu'il n'est pas partisan de vendre cette partie de chemin rural mais que la pose d'un panneau « voie sans issue » à la place du panneau actuel « interdit aux véhicules » devrait suffire. Il pense également que cela occasionnerait une gêne pour les pêcheurs et leurs véhicules.

Il rappelle que la commune, depuis plusieurs années, cède ses chemins ruraux et que cela est bien dommage.

Mr BORDAGE est favorable à cette vente puisque ce chemin ne dessert que la propriété du demandeur.

Un plan est étudié et une discussion s'en suit.

Un vote à main levée est effectué : 2 voix pour la vente et 14 voix contre.

Vente donc refusée

8- COMPTE – RENDU DE GESTION.

➤ Travaux des employés :

- Reconstruction d'un mur de soutènement à la Ripaille
- Mise en place de cailloux dans les chemins (270 tonnes de calcaire, 106 tonnes de diorite).
- Aménagement pour le parking handicapé au bâtiment scolaire
- Tonte, binage, entretien des massifs
- Réparation d'un portillon au bassin d'orage Cité des Côteaux
- Confection de grilles de protection des radiateurs de la MTL

9- QUESTIONS DIVERSES.

➤ Pour décision :

La fête des 36 Heures : Une autorisation d'occupation précaire du domaine public a été donnée par arrêté de Monsieur le Maire. Légalement, une redevance doit être demandée aux forains et commerçants pour cette occupation privative. La liste des exposants a été demandée à Monsieur le Président de l'association pour envisager éventuellement un débat des élus sur l'application des textes (mail)

Plusieurs conseillers expriment leur désaccord sur la teneur du mail du Maire adressé au Président qui selon eux est maladroitement formulé et donc ne reflète pas le contenu des discussions de la réunion précédente.

Un courrier de l'association fait part du mécontentement des membres de son bureau. Il est décidé de ne pas donner suite au droit de la collectivité.

A cette occasion, Mme DRILLAUD GAUVIN évoque à nouveau la machine à pain pour laquelle aucune participation financière n'est demandée (ni redevance occupation domaine public, ni remboursement branchement et consommation électrique).

Départ de Mrs AUGER et SAUVAGE

Contes en chemins : Le site retenu pour la manifestation est l'église. L'horaire pourrait être ramené à 19h00.

Un courriel de Madame Céline d'ARAUJO a été reçu concernant l'interrogation de l'artiste qui indique que le spectacle comporte un langage susceptible d'engendrer une gêne pour le public d'un lieu de culte. Le choix de la seconde prestation est retenu ainsi que la possibilité d'utiliser la place de l'Eglise

Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Sèvre Niortaise amont :

Un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a déjà été réalisé sur la commune. Il est à actualiser. Le SDIS a fait une proposition de prestation à hauteur de 850€/jour sur 3,5 à 4 jours pour la réalisation ou l'actualisation d'un plan communal de sauvegarde (PCS). Une réflexion est à mener pour la suite à donner. Il est obligatoire dans les 2 ans après l'approbation d'un plan de prévention des risques naturels.

➤ Pour information :

Mémoire de la résistance « Sur les pas d'Edmond Proust » le dimanche 12 juin 2016 :

Selon le souhait de Madame la Députée, une ballade pédestre est pérennisée annuellement sur les 3 communes suivantes : accueil café, départ 10h00 Ste Eanne - pause déjeuner pique-

nique à La Bidolière de St Martin de St Maixent de 12h00 à 13h30 - pause rafraîchissante au parc Gaston Fournier à Pallu de Nanteuil à 14h15 et retour Ste Eanne avec verre de l'amitié à 16h00

Stage découverte de l'activité tennis : Comme chaque année, Monsieur Jean-Pierre VIRENQUE propose d'encadrer un stage d'initiation du 20 mai au 29 août 2016 sur les courts communaux.

Une réunion d'information est prévue le lundi ~~25 juin~~ avec les enfants et les parents. Un avis informatif sera distribué aux élèves du groupe scolaire

Achat de drapeaux brodés (rappel)

Une commande pour la prochaine cérémonie de la Victoire du 8 Mai 1945 est gérée par Monsieur BORDAGE

La cérémonie du 8 Mai : Le rassemblement est prévu à 10h45 au Monument aux Morts. Le prestataire du verre de l'amitié est à contacter par Monsieur BORDAGE

Le festival rock « Sur Mesure » le 18 juin 2016 à 19h00 : Quelques flyers sont encore à distribuer

Pour mémoire, travaux à réaliser en régie

Etude de la liste

Avenue de la Renaissance : matérialisation de places de stationnement

Eglise : décrépiage partie haute des murs du vaisseau pour mise en valeur des pierres

Mairie : store de la porte d'entrée à réparer ou à commander, poutres à repeindre

Cantine : tuyaux de chauffage à peindre, boîtier néon non-conforme dans la réserve, quai de déchargement des fournisseurs, construction local vestiaire avec point d'eau machine à laver

MTL : plateforme poids lourd et réfection partielle du béton désactivé face à l'accès bar, banc à poncer et à repeindre

Abords de l'église : aménagement extérieur (arrachage arbre, écroulement des murs et construction d'un mur de séparation, terrassement, espace en contrebas du site, déplacement du baptistère...)

Local associatif place de l'Eglise au numéro 13 : aménagement en cours

Bâtiment associatif au stade : prévoir un entourage grillagé

Parc des Sapins : rénovation en peinture du logo et du blason

Trottoirs Route de la Mothe : Mme BERNARD V signale que les séparateurs de voies empiètent largement sur le trottoir empêchant le passage de poussettes. Il lui est expliqué que ce matériel a été installé par le Département depuis quelques années afin de prévenir du danger (éboulement du soutènement de la RD 737).

Le Secrétaire de séance,
Estelle DRILLAUD GAUVIN



Le Maire,
Jean-Marie CLOCHARD

